

communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION : - 0,1 % EN JUIN 1990

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation régresse de 0,1 % en juin et s'établit à 125,3 points (décembre 1982 = 100). Le taux annuel de renchérissement reste identique à celui du mois passé (+ 4,3 %).

L'indice de l'alimentation recule de 0,5 % (en un an : + 5,0 %) en raison de la baisse saisonnière des fruits et légumes. Les prix de l'habillement augmentent de 0,5 % en trois mois (en un an : + 3,7 %), ceux de l'aménagement et entretien du logement de 0,8 % (en un an : + 5,1 %). Le repli du mazout (- 4,4 %) se répercute sur le groupe chauffage et éclairage (en un mois : - 2,0 %; en un an : - 3,7 %). L'indice des transports et communications progresse de 0,1 % (en un an : + 2,3 %), ce qui découle de l'augmentation de l'essence chez quelques distributeurs. Divers mouvements de prix de faible amplitude entraînent une augmentation de 0,1 % dans le groupe santé et soins personnels (en un an : + 3,6 %).

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en juin 1990

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100	125,3	- 0,1	4,3
Alimentation	21	128,1	- 0,5	5,0
Boissons et tabacs	5	120,8	///	5,1
Habillement	7	127,6	0,5	3,7
Loyer	18	145,9	///	7,0
Chauffage et éclairage	5	72,3	- 2,0	- 3,7
Aménagement et entretien du logement	6	120,3	0,8	5,1
Transports et communications	14	115,3	0,1	2,3
Santé et soins personnels	8	126,5	0,1	3,6
Instruction et loisirs	16	125,2	///	3,2

Le symbole "///" signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 154,0; (septembre 1966 = 100) 262,1.



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE
Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
République et canton de Genève